

Le Chanvre à Aubière...



...sur les bords de l'Artière

Les métiers
du vêtement

Pierre Bourcheix

Le chanvre et les métiers du vêtement

Il y a quelque temps un étal a attiré mon attention sur le marché d'Aubière : le long de l'Artière rive gauche, un homme proposait à la vente des produits dérivés du chanvre. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, nos ancêtres cultivaient le chanvre sur l'autre rive de l'Artière et celles du lac de Sarliève...

De la culture du chanvre à la confection des vêtements de nos ancêtres par les tailleurs d'habits, en passant par le travail des maîtres tisserands, c'est le détour que je vous propose de suivre pendant trois siècles (1600/1900) à Aubière.

Le travail réalisé sur la famille Chalamaud, maîtres tisserands du XVII^{ème} siècle, n'est pas étranger, vous vous en doutez, à la curiosité qui m'a poussé à poursuivre les recherches afin de rédiger cet article. ¹

L'origine du chanvre

Le chanvre (du latin : *cannabis sativa*) ² est une plante originaire d'Asie Centrale et plus précisément de Chine. Les Chinois l'utilisèrent à des fins médicales dès le XXVIII^{ème} siècle avant J.-C., mais sa culture s'est développée il y a environ 12 000 ans. A cette époque, on se nourrissait des graines, puis on utilisa ses fibres pour faire du papier et du textile. Cette plante n'apparut en Europe qu'au XIII^{ème} siècle. ³

Les caractéristiques du chanvre

Le chanvre pousse sur les cinq continents de notre planète, et notamment dans les régions au climat tempéré. Son cycle de vie est annuel, et c'est une plante unisexe, dont la fleur mâle et la fleur femelle poussent sur des pieds différents.

Les racines du chanvre peuvent atteindre deux mètres de profondeur, mais le plus impressionnant, c'est la hauteur de la tige qui peut atteindre six à neuf mètres ! La feuille de chanvre est composée de 5 à 9 petites feuilles longues et crénelées.



La culture du chanvre

Les terres à chanvre doivent être grasses et fertiles, si possible situées en zone humide ou le long d'une rivière ou d'un fossé. A Aubière, dès le XVI^{ème} siècle, on imagine très bien les *chènevières* tout le long de l'Artière et, quelques décennies plus tard, dans la plaine de Sarliève.

Trois labours sont nécessaires pour préparer le sol : le premier à l'automne, le second après l'hiver, et le troisième juste avant de semer. On aura pris soin d'épandre du fumier durant l'hiver avant le second labour. A cette époque, la plupart des Aubiétois ont leur chènevière. Les semailles débutent à la mi-avril, et peuvent s'échelonner jusqu'en juin, selon le temps, sur une terre bien égale, sans motte, donc sec. Le *chênevis* (graine de chanvre), choisi pour la semence, provient de la précédente récolte. Deux boisseaux⁴ de semence sont nécessaires pour chaque arpent (environ 50 ares). Aussitôt la graine en terre, l'inquiétude saisit notre cultivateur. En effet, l'usage de la herse devient indispensable, car les oiseaux se régalaient de ces graines restées en surface ; de plus, la

¹ - Voir sur ce blogue : *Une saga de tisserands (Chroniques généalogiques et familiales)*.

² - Nous tenons à préciser que cet article sur le chanvre s'entend exclusivement sur l'aspect « textile » de cette plante. Loin de nous l'idée d'évoquer toute autre finalité du « cannabis » à caractère nocif pour la santé.

³ - Cependant, certains auteurs parlent de tuniques grossières, tissées en chanvre, portées par nos ancêtres mérovingiens... Le chanvre trouva alors un rude concurrent dans le lin.

⁴ - Le boisseau de Paris contenait environ 12,5 litres.

germination demande beaucoup d'humidité, et si la pluie ne survient pas rapidement, le déficit de récolte future s'en ressentira. Si le temps est sec, il devra puiser l'eau au ruisseau tout proche et arroser abondamment.

La graine de chanvre ne va mettre que quelques jours à germer ; la pousse va pouvoir alors commencer profitant des longues journées ensoleillées. Notre cultivateur attend alors que le chanvre grandisse, car il n'est nul besoin de sarclage ni du moindre entretien. Aux abords de chènevières, au mois d'août, lorsque les tiges sont hautes, le chanvre mûr embaume l'atmosphère d'une senteur violente et tenace.



La récolte du chanvre

A la fin de l'été, les graines arrivées à maturité, il faut songer à la récolte.

Commence alors le travail le plus difficile : l'arrachage. Travail destiné aux hommes, il n'est pas rare que des femmes participent à cette dure besogne. Pour l'arrachage, comme pour toute récolte, on fait appel à tous les bras. Les journaliers y trouvent quelque emploi avant les prochaines vendanges.

On arrache les tiges de chanvre par *menou*⁵ dont on débarrasse les pieds de la terre, en commençant par les tiges mâles, uniquement bonnes pour la *filasse*⁶. Les tiges femelles, qui portent les graines, seront arrachées plus tard. Les *menous* sont liés d'un ou deux liens de brindilles de chanvre, et regroupés en *moyettes*, petites meules composées d'une douzaine de *menous*.

Le rouissage

Le chanvre doit être roui. Cette opération consiste à séparer les fibres de la gomme qui les retient. Elle permettra aussi de blanchir les tiges devenues grises depuis leur arrachage. Le rouissage peut se pratiquer dans les eaux dormantes des marais (lac de Sarliève), dans les cours d'eau (l'Artière, rive droite, au terroir du *Thuel* – le Thieu – ou de *la Penderie* ou au *Chambon*), ou bien encore dans les *rutoirs* ou *routoirs*, sortes de grands bacs alimentés par une rivière, une rase (au Gourgat) ou une source (en aval de la fontaine Saint-Martin). Ci-dessous, des exemples à la Penderie du Thieu et au Gourgat (Cadastre de 1831 - Archives départementales du Puy-de-Dôme).



Rutoir aux Ramacles (la Penderie, rive droite)

On dépose les gerbes dans l'eau, recouvertes de paille et de pierres, pendant environ huit à dix jours ; la durée étant fonction de la température de l'eau. Une forte odeur nauséabonde montait alors des rutoirs, incommodant les passants. S'il n'y avait pas ou peu d'habitations sur la rive droite de l'Artière, au XVII^{ème} siècle, on comprendra que les rutoirs se soient déplacés vers l'est en direction du Chambon, puis auprès du lac de Sarliève par la suite.

⁵ - *Menou* : Dans le Puy-de-Dôme, grosse poignée de chanvre. Ce qui peut tenir dans les deux mains. « Les pieds mâles étant mûrs, des femmes en font la récolte par arrachement, et les réunissent par poignées, dont plusieurs forment un menou » (Station agricole de Vensat, canton d'Aigueperse).

⁶ - *Filasse* : partie fibreuse du chanvre.



Rutoirs au Gourgat (le long du kilomètre lancé, à droite en allant à Courmon)

Par temps chaud, les poissons en étaient intoxiqués, et se laissaient braconnés facilement. Ils agrémentaient ainsi les menus des Aubiérais.



Rutoir



On prépare le chanvre pour le rouissage

Le séchage



Séchage du chanvre

Sorti de l'eau, le chanvre est étalé pour être séché et blanchi. Dès que les tiges sont suffisamment rigides, les *menous* sont regroupées par douzaine et dressées en forme de faisceaux pour parfaire le séchage. Enfin, on les engrange en attendant l'hiver sous forme de fagots ; chacun d'eux représentant la quantité que peut *teiller* un adulte durant une veillée.

Fin septembre, on arrache les tiges femelles, porteuses des graines. Battues, elles fourniront le chènevis pour les prochaines semences.

Le broyage et le teillage

Durant les veillées d'hiver, nos ancêtres ne restaient jamais inactifs. L'une de leurs occupations était le teillage du chanvre, qui consiste à retirer l'écorce du chanvre. Cette opération se fait à la main ; si elle est facile, elle est très longue. Les hommes souvent s'en chargeaient, alors que les femmes filaient.



Le broyage à la broie



Une teilleuse

Le gros chanvre devait être broyé à l'aide d'une *broie*. Une poignée de chanvre est placée entre les deux mâchoires de la broie, et en élevant et en baissant, à plusieurs reprises, la mâchoire supérieure, on brise les *chènevottes*⁷ sous leur écorce.

Puis, on tire le chanvre entre les deux mâchoires pour séparer les *chènevottes* de la *filasse*. Les fibres ainsi détachées, ou filasse, sont nouées en paquets. Les chènevottes, résidus ligneux, serviront notamment à allumer le feu.

La filasse ainsi obtenue est encore très rugueuse ; il lui faudra subir plus tard une autre opération pour l'affiner et l'assouplir, au moyen d'un *battoir* ou du *fer à espader*.⁸

Le peignage

Le peignage permet de dissocier les fibres longues, fines et solides. C'est l'œuvre du peigneur de chanvre afin d'obtenir un fil propre à être filé.



Peigneur de chanvre

Le filage

La filasse regroupe deux sortes de fibres à filer. L'*étoupe* constituée de chanvre grossier, aux tiges plus courtes, sert à l'exécution des cordes. La *rite* regroupe des fibres plus fines, souples et blondes qui sont fixées en spirale autour d'un bâton à l'aide d'un ruban de couleur : c'est la *quenouille* dont l'utilisation remonte à l'Antiquité. Le fil subit un mouvement de torsion et s'embobine autour du *fuseau*, petite bobine de bois terminée en pointe à chaque extrémité. Cette technique ancienne permet aux femmes de filer tout en restant mobiles : ce travail pouvait se faire en gardant les vaches au terroir du Chambon ou les chèvres sur les pentes du Puy d'Aubière. La fileuse tient sa quenouille du côté gauche, la pointe prise dans la ceinture de son tablier. De la main droite, elle tire et tord la filasse qui, une fois transformée en fil, s'enroule autour du fuseau grâce à un mouvement de rotation.



⁷ - *Chènevotte* : Partie ligneuse de la tige du chanvre, que le rouissage, suivi du teillage, permettent d'éliminer sous forme de fragments séparés des fibres que l'on peut dès lors filer et tisser.

⁸ - *Espader* : Action de frapper le chanvre sur un chevalet à l'aide d'une espade ou palette de bois.

Le rouet ou *filette* est apparu en Europe à partir du XV^{ème} siècle. Le fuseau est actionné par une roue entraînée par une pédale : la fileuse a ainsi les mains libres. Elle tire une pincée de filasse qu'elle mouille rapidement de sa salive avec son index gauche, l'allonge, la tord et le fil formé s'enroule directement sur la bobine.



Fileuse au rouet

Lorsque la bobine ou le fuseau sont complètement chargés de fil, les femmes les dévident et forment des *écheveaux* à l'aide d'un *dévidoir* monté sur un pied, comprenant des chevilles circulaires. L'écheveau est ensuite porté chez le tisserand pour le tissage. Le chanvre filé pourra être vendu au poids ou échangé contre de la toile qui servira à confectionner les chemises, les draps, enveloppes de paillasse, les nappes et autres éléments du trousseau.

Bien sûr, nos « bergères » ne filaient pas que du chanvre ; la laine des quelques moutons paissant sur nos collines, était aussi filée puis tissée pour confectionner les vêtements de nos aïeux.



Tissage et tisserand

Et si la culture du chanvre était répandue dans la quasi-totalité des foyers, si la plupart de nos ancêtres au XVII^{ème} siècle, peignaient et teillaient le chanvre, seuls quelques-uns faisaient profession de tisserands ou de tailleurs d'habits. Il nous aurait fallu lire la totalité ou presque des actes notariés (contrats de mariage, partages, testaments, inventaires après décès, etc.) pour nous faire une idée précise des activités des Aubiérois. Grâce notamment à la complicité des regrettés Georges Fraisse et Jacques Pignol, j'ai pu consulter plus de 440 contrats de mariage aubiérois où est mentionné le contenu des trousseaux des futures épouses. On y trouve en particulier des robes de fiançailles ou de noces ; parfois sont mentionnés les tissus et leurs couleurs, et, quelquefois leurs prix. Nous y reviendrons.

En théorie, rien n'est plus « simple » que le tissage : il s'agit de croiser des fils. Les fils disposés dans le sens de la longueur sont appelés fils de *chaîne* et ceux disposés dans le sens de la largeur, fils de *trame*. L'ensemble compose le tissu, aussi appelé toile. Les fils de chaîne étaient préparés par les fabricants. Le tisserand était chargé de tisser la trame. Pour cela, les fils de chaîne étaient tendus entre deux *ensouples*, la deuxième recevant le tissu fini. Le tisserand devait alors préparer les *canettes* qui recevaient le fil à tisser. C'est cette canette qui permettait de passer le fil de trame dans un sens puis dans l'autre, entre les fils alternativement soulevés de la chaîne, afin de former le tissu.



Le tisserand sur son métier.

L'atelier du tisserand était souvent une pièce située au rez-de-chaussée voire en demi sous-sol (à Aubière, il n'était pas recommandé de creuser trop profondément, à cause de la proximité de la nappe phréatique) ; elle devait être fraîche et parfois humide. Si l'on reprend les partages des frères Chalamaud (publiés dans *Racines Aubiéroides* n°54, pages 85 à 87), il est indiqué que la boutique est située au-dessous et sert aussi de cellier.

Ces partages sont particulièrement intéressants puisqu'ils mentionnent le partage des outils de tisserand : « *le grand mestier de tixerant avecq la roue... ..une garderobbe de sappin... ..deux paires de mestiers servant audit estat de tixerant garnys de leurs battants, une roue de peu de valler...* », et l'emplacement de la boutique « *qui est audessous et au quartier du chastel* ». Ce que l'on trouve rarement.

Parmi les 104 tisserands que j'ai recensés, entre la fin du XVI^{ème} et le XIX^{ème} siècle (dont 2 seulement sont aussi peigneurs de chanvre), je me suis arrêté sur les *Disseranges*. En deux siècles, leur patronyme va évoluer en *Tisseranges*, pour finir, à la fin du XVIII^{ème} siècle en *Tisserand* ! Leur profession a ainsi supplanté leur nom de famille. Fait unique à Aubière ! En 1605, François Dysseranges, deuxième du nom connu, meurt et laisse à sa veuve, Agnès Brunet ou Brunel, quatre enfants dont trois en bas âges. L'aîné, Michel, a une quinzaine d'années. Le 14 janvier 1606, Agnès Brunet se remarie avec Guillaume

Pignol. Là encore, le contrat de mariage stipule un fait assez particulier que je vous livre : « *ce sera audit espoux de fere apprendre Michel Disseranges fils a ladite espouze l'estat de tixerant bien et duement...* ». Guillaume Pignol n'est pas tisserand, il le mettra donc en apprentissage. Notons aussi que Agnès Brunet apporte en dot trois chènevières : deux au terroir du *Thuel*, la troisième au terroir de la *font Saint-Martin*. Un fils de Guillaume Pignol, Antoine, épousera par contrat, le 23 décembre 1618, Isabeau, une des filles de François Dysseranges et d'Agnès Brunet.

Citons encore, pour mémoire, ce testament de Catherine Thévenon, fille de Martin et de Catherine Pignol, veuve de François Bonnabry, et sans enfants. Elle fait don d'un lot de *chanvre non peigné*, le 31 mai 1751, à son frère, Pierre Thévenon, et à ses nièces, Anne, Marguerite et Catherine Thévenon, filles de Amable et Anne Bouchet. Catherine, la donatrice, était petite-fille d'un tailleur d'habits, Pierre Thévenon. Anne Bouchet était la fille d'un tisserand et peigneur de chanvre, Amable, marié à Madeleine Chalamaud ; elle était aussi sœur et belle-sœur de tisserands (Giraud Bouchet et Etienne Boisseyre).

Le fil produit au domicile de chacun était utilisé par le tisserand pour la fabrication de tissus de tous genres. Beaucoup de ces tissus étaient plus ou moins grossiers et destinés à un usage familial ; le surplus était vendu dans les foires locales et, parfois, à des marchands. Les tisserands donc réalisaient des toiles de différentes catégories : celle qui servait à confectionner les vêtements d'homme, les essuie-mains, les sacs avec le fil grossier retiré des étoupes. Le tissu réservé aux vêtements d'hiver était fait d'un mélange de chanvre et de laine ; on mélangeait également le chanvre et le coton pour un tissu plus léger porté l'été. La journée de travail du tisserand, essentiellement en hiver, était longue, le gain faible, pour fort peu de considération. Au fil des siècles, la condition des peigneurs de chanvre et des tisserands se dégradera au point d'en faire des traîne-misère au XIX^{ème} siècle, au cours duquel ils disparaîtront complètement, mangés par les industries textiles. Ils deviendront ces journaliers absorbés par le travail de la vigne, qui prendra toute l'ampleur que l'on connaît à Aubière, à partir des années 1850-1860.



Chanvre tissé

Les tisserands aubiérois

NOMS	Professions	Siècle où ils ont exercé
Labbat Annet ou Etienne	Tisserand	16
Tisseranges François	Tisserand	16
Tisseranges Michel	Tisserand	16
Tisseranges Pierre	Tisserand	16
Barrat Martial	Tisserand	17
Baujally Martin	Tisserand	17
Bordesolle Amable	Tisserand	17
Bordesolle Antoine	Tisserand	17
Bouchet Amable	Tisserand et Peigneur de chanvre	17
Brugière Pierre	Tisserand	17
Chalamaud Antoine	Tisserand	17
Chalamaud Michel	Tisserand	17
Chalamaud Michel	Tisserand	17
Chalamaud Pierre	Tisserand	17
Chalamaud Pierre	Tisserand	17
Dégironde Blaise	Tisserand	17
Deroche Antoine	Tisserand	17
Dumayet Charles	Tisserand	17
Gardette Jean	Tisserand	17
Giraudel Antoine	Tisserand	17
Giraudel Antoine	Tisserand	17
Giraudel Bonnet	Tisserand	17
Giraudel Guillaume	Tisserand	17
Giraudel Jacques	Tisserand	17
Giraudel Jacques	Tisserand	17
Giraudel Michel	Tisserand	17
Giraudel Michel	Tisserand	17
Guillaume Jean	Tisserand	17
Guillaume Louis	Tisserand	17
Guillaume Michel	Tisserand	17
Jallat François	Tisserand	17
Jallat Gilbert	Tisserand	17
Jallut Antoine	Tisserand	17
Pelleton Claude	Tisserand	17
Pérol Gilbert	Tisserand	17
Pérol Pierre	Tisserand	17
Planat Jacques	Tisserand	17
Tisseranges François	Tisserand	17
Tisseranges Guillaume	Tisserand	17
Tisseranges Jacques	Tisserand	17
Tisseranges Michel	Tisserand	17
Tisseranges Michel	Tisserand	17
Tisseranges Victor	Tisserand	17
Vinaize Jean	Tisserand	17
Boisseyre Etienne	Tisserand	18
Bouchet Amable	Tisserand	18
Bouchet Giraud	Tisserand	18
Brugière Antoine	Tisserand	18
Brugière François	Tisserand	18
Chabre Jean	Tisserand	18
Coupas Benoît	Tisserand	18
Decitre François	Tisserand	18
Fournier Joseph	Tisserand	18
Gardette Blaise	Tisserand	18

LE TISSERAND

Des deux pieds battant mon métier,
Je tisse, et ma navette passe,
Elle siffle, passe et repasse,
Et je crois entendre crier
Une hirondelle dans l'espace.

Au chanvre, quand j'étais petit,
J'allais casser les chènevottes.
Tantôt je dénichais un nid,
Tantôt déchirais mes culottes :
C'était le beau temps du plaisir.
Le ciel depuis en fut avare.
En septembre on faisait rouir
Le chanvre dans la grande mare.

Des deux pieds battant mon métier,
Je tisse, et ma navette passe,
Elle siffle, passe et repasse,
Et je crois entendre crier
Une hirondelle dans l'espace.

Le chanvre aime le plat pays,
Les oiseaux sous sa verte ombrelle
Vont becqueter le chènevis :
Il a fleur mâle et fleur femelle.
De l'une on tire le gros fil
Pour le cordage et la voilure ;
L'autre fournit le plus subtil,
Pour toile fine et pour guipure.

Des deux pieds battant mon métier,
Je tisse, et ma navette passe,
Elle siffle, passe et repasse,
Et je crois entendre crier
Une hirondelle dans l'espace.

Quand l'hiver chasse les oiseaux,
À la veillée on vient en troupe ;
Les filles tournent leurs fuseaux
Et les garçons battent l'étaupe.
Chez un cordier, devenu grand,
J'ai tourné la roue à mon aise,
Et depuis je suis tisserand,
Et le serai tant qu'à Dieu plaise.

Des deux pieds battant mon métier,
Je tisse, et ma navette passe,
Elle siffle, passe et repasse,
Et je crois entendre crier

NOMS	Professions	Siècle où ils ont exercé
Gardette Georges	Tisserand	18
Gardette Jean	Tisserand	18
Gardette Jean	Tisserand	18
Gouttebessy Noël	Tisserand	18
Licheron Etienne	Tisserand	18
Moncréol Benoît	Tisserand	18
Mosnier Benoît	Tisserand à Pérignat	18
Soleil Sébastien	Tisserand	18
Alligros Amable	Tisserand et maçon	19
Bastier Jacques	Tisserand	19
Breuly Barthélemy	Tisserand	19
Breuly Jean	Tisserand	19
Brugière Benoît	Tisserand	19
Brugière Guillaume	Tisserand	19
Brugière Jean	Tisserand	19
Chabre André	Tisserand	19
Chabre Antoine	Tisserand	19
Chabre Benoît	Tisserand	19
Chabre Etienne	Tisserand	19
Chabre Jean	Tisserand	19
Chabrol Guillaume	Tisserand à Pérignat	19
Chabrol Jean-Baptiste	Tisserand à Pérignat	19
Chabrol Louis	Tisserand à Pérignat	19
Charbonnier Benoît	Tisserand	19
Chautard Antoine	Tisserand	19
Cibert Benoît	Tisserand	19
Dubois Charles	Tisserand	19
Durand Annet	Tisserand	19
Durand Michel	Tisserand	19
Farnoux Antoine	Tisserand	19
Fauveix Hypolite	Tisserand	19
Gidon Annet	Tisserand et Peigneur de chanvre	19
Licheron Jean	Tisserand	19
Marcau François	Tisserand	19
Maugue Michel	Tisserand	19
Oberty Michel	Tisserand	19
Pironon Antoine	Tisserand	19
Pradel Benoît	Tisserand	19
Retru Jean-Baptiste	Tisserand et Barbier	19
Russias Annet	Tisserand	19
Russias Annet	Tisserand	19
Sigaron Silvestre	Tisserand	19
Vacheron Antoine	Tisserand	19
Vacheron Claude	Tisserand	19
Vacheron Jean	Tisserand	19
Vernet Joseph	Tisserand	19
Vernet Pierre	Tisserand	19
Voissière Antoine	Tisserand	19
Voissière Jacques	Tisserand	19
Voissière Louis	Tisserand	19

Une hirondelle dans l'espace.

Tendre une chaîne et l'ajuster
Étampé contre la poitrine,
Nouer ses fils et les compter,
C'est minutieux, j'imagine :
Au fond des caves, le travail
Est plus beau, la toile est moins raide ;
On perd la vue à fin de bail,
Les lunettes sont un remède.

Des deux pieds battant mon métier,
Je tisse, et ma navette passe,
Elle siffle, passe et repasse,
Et je crois entendre crier
Une hirondelle dans l'espace.

Encor, si je tissais en l'air,
Comme fait ma sœur l'araignée,
Sans ma lampe j'y verrais clair ;
Mais bah ! ma vie est résignée,
Il faut des voiles au vaisseau,
Aux morts des linceuls, aux fillettes
Qui me commandent leur trousseau
Des draps de lit et des layettes.

Des deux pieds battant mon métier,
Je tisse, et ma navette passe,
Elle siffle, passe et repasse,
Et je crois entendre crier
Une hirondelle dans l'espace.

La propreté n'a pas de rang ;
Dieu donne le chanvre et l'eau vive.
Faites gagner le tisserand
Et les laveuses de lessive.
Suffit-il pour être content
De bien manger et de bien boire ?
Il faut avoir dans tous les temps
Du linge blanc dans son armoire.

Des deux pieds battant mon métier,
Je tisse, et ma navette passe,
Elle siffle, passe et repasse,
Et je crois entendre crier
Une hirondelle dans l'espace.

Pierre Dupont



Les saints patrons des tisserands

Saint Blaise : Patron des tisserands.

Le Patron des tisserands est saint Blaise, évêque de Sébaste, en Arménie (aujourd'hui Sivas, en Turquie), mort martyrisé en 316. Fête le 3 février.

On trouve parfois en France ou en Europe d'autres saints attachés à cette profession : saint Tugdual, saint Crépin, saint Adrien, saint Sévère ou saint Louis.

(Source : Abbé L. Jaud, *Vie des Saints pour tous les jours de l'année*, Tours, Mame, 1950).



Les peigneurs de chanvre aubiérois

NOMS	Professions	Siècle où ils ont exercé
Claustrat Pierre	Peigneur de chanvre	17
Chautard Antoine	Peigneur de chanvre	19
Chautard Antoine	Peigneur de chanvre	19
Chautard Claude	Peigneur de chanvre	19
Chautard François	Peigneur de chanvre	19
Chautard François	Peigneur de chanvre	19
Chautard Gaspard	Peigneur de chanvre	19
Chautard Jean	Peigneur de chanvre	19
Cibert Gilbert	Peigneur de chanvre	19
Dissard Antoine	Peigneur de chanvre	19
Gachon Guillaume	Peigneur de chanvre	19
Gachon Jean	Peigneur de chanvre	19
Gidon Annet	Peigneur de chanvre	19
Gidon Antoine	Peigneur de chanvre	19
Gidon Antoine	Peigneur de chanvre	19
Gidon Georges	Peigneur de chanvre	19
Gidon Guillaume	Peigneur de chanvre	19
Villerette Annet	Peigneur de chanvre	19



Les tailleurs d'habits

Sur les 64 Aubiérais dont les actes mentionnent la profession de tailleur d'habits entre 1600 et 1900 environ, près de la moitié (31) appartiennent au XVII^{ème} siècle, et seulement 11 pour le XVIII^{ème} siècle. Est-ce à dire que cette activité a décliné ? Je n'ai pas d'explication. Vous avez remarqué, comme moi, que les tisserands étaient aussi moins nombreux au XVIII^{ème} siècle.

On a coutume de les appeler *marchands tailleurs d'habits*. Et on précise toujours « d'habits » pour les différencier des tailleurs de pierre. Dans les actes aubiérois, le mot « marchand » n'est jamais mentionné. S'ils confectionnaient les habits le plus souvent avec les toiles qu'on leur apportait, les tailleurs d'habits devaient sans doute aussi réaliser des créations qu'ils commercialisaient. L'endogamie que l'on a constatée entre les différents métiers (tisserands et tailleurs d'habits) leur permettait de s'approvisionner aisément en toiles de tous genres.



Le tailleur d'habits

L'habit était le vêtement extérieur qui couvrait le buste et descendait au-dessous de la ceinture, plus ou moins bas, selon la condition de la personne. Ils confectionnaient aussi des pourpoints, cette sorte de veste s'arrêtant à la ceinture, qui parfois n'avait pas de manches. Et ne leur demandait donc pas de retoucher tel ou tel habit devenu trop grand ou trop petit ?

Jusqu'au XIX^{ème} siècle, le métier était exclusivement masculin. Dans notre recensement, une seule *tailleuse d'habits* pour femmes apparaît : Catherine Cheminat, née à Aubière le 12 juillet 1798 et mariée le 17 avril 1817 à Jean Prulière. Les *couturières* les supplanteront.

Les tailleurs d'habits aubiérois

NOMS	Professions	Siècle où ils ont exercé
Aubeny Charles	Tailleur d'habits	17 ^{ème}
Blanc Claude	Tailleur d'habits	17
Blanc Etienne	Tailleur d'habits	17
Blanc Martin	Tailleur d'habits	17
Bourrand Etienne	Tailleur d'habits	17
Bourrand François	Tailleur d'habits	17
Bourrand François l'aîné	Tailleur d'habits	17
Bourrand Guillaume	Tailleur d'habits	17
Deffarges Charles	Tailleur d'habits	17
Deffarges Joachim	Tailleur d'habits	17
Deffarges Léonard	Tailleur d'habits	17
Deffarges Pierre	Tailleur d'habits	17
Gioux Annet	Tailleur d'habits	17
Gioux Antoine	Tailleur d'habits	17
Gioux Antoine	Tailleur d'habits	17
Gioux Jacques	Tailleur d'habits	17
Gioux Jacques	Tailleur d'habits	17
Gioux Jacques	Tailleur d'habits	17
Gioux Louis	Tailleur d'habits	17
Janon François	Tailleur d'habits et laboureur	17
Janon Michel	Tailleur d'habits et laboureur	17
Janon Pierre	Tailleur d'habits et laboureur	17
Montel François	Tailleur d'habits	17
Montel Michel	Tailleur d'habits	17
Montel Pierre	Tailleur d'habits	17
Oby Blaise	Tailleur d'habits	17
Oby François	Tailleur d'habits	17
Oby Jacques	Tailleur d'habits	17
Thévenon Claude	Tailleur d'habits	17
Thévenon Etienne	Tailleur d'habits	17
Thévenon Pierre	Tailleur d'habits	17
Augère Antoine	Tailleur d'habits	18 ^{ème}
Bayle Jean	Tailleur d'habits	18
Chirol Pierre	Tailleur d'habits	18
Deffarges Antoine	Tailleur d'habits	18
Deroche André	Tailleur d'habits	18
Janon Antoine	Tailleur d'habits et laboureur	18
Montel Antoine	Tailleur d'habits	18
Montel Guillaume	Tailleur d'habits	18
Oby François	Tailleur d'habits	18
Pezant Annet	Tailleur d'habits	18
Pezant Annet	Tailleur d'habits	18
Aubert Pierre	Tailleur d'habits	19 ^{ème}
Bayle Michel	Tailleur d'habits	19
Betchik Jean	Tailleur d'habits	19
Boyer Antoine	Tailleur d'habits	19
Boyer Jean	Tailleur d'habits	19

NOMS	Professions	Siècle où ils ont exercé
Cazaud Jean	ouvrier tailleur d'habits	19
Cheminat Catherine	Tailleuse d'habits pour femmes	19
Cheminat Paul	Tailleur d'habits	19
Cussat Etienne	Tailleur d'habits	19
Cussat Pierre	Tailleur d'habits	19
Huguet André	Tailleur d'habits	19
Huguet Jean	Tailleur d'habits	19
Lagarde Jean	Tailleur d'habits	19
Parrot Pierre	Tailleur d'habits	19
Pezant Guillaume	Tailleur d'habits	19
Pezant Jean	Tailleur d'habits	19
Pignol Jacques	Tailleur d'habits	19
Pommier Pierre	Tailleur d'habits	19
Rouergros Jean	Tailleur d'habits	19
Sabatier Jean	Tailleur d'habits à Pérignat	19
Taillandier Pierre	Tailleur d'habits	19
Villevaud Guillaume	Tailleur d'habits	19

Le contenu des trousseaux

Dans les actes étudiés, nous n'avons pas beaucoup, pour ne pas dire pas du tout, de renseignements sur les vêtements de nos ancêtres masculins, mais les contrats de mariage nous dévoilent le contenu des trousseaux des futures mariées.

Si les sous-vêtements et les linges de « ménage » étaient le plus souvent confectionnés par les femmes du foyer : aïeule, épouse et fille(s), les robes de fiançailles et les robes de mariage étaient réalisées par les maîtres tailleurs d'habits. Ceux-ci étaient formés chez un maître pendant trois ans ; à l'issue de cet apprentissage, ils devenaient compagnons. Trois années supplémentaires et l'exécution d'un chef-d'œuvre étaient nécessaires pour devenir maître à leur tour. Chaque maître ne pouvait former qu'un seul apprenti à la fois.

Si nos tailleurs d'habits aubiérois étaient aussi nombreux au XVII^{ème} siècle, c'est qu'ils avaient du travail pour confectionner notamment les robes de mariage de nos lointaines grands-mères, alors jeunes filles à marier...

Les contrats de mariage de la fin du XVI^{ème} siècle ne mentionnent pas de robes de mariée, mais sur les dix robes citées, sept sont en drap⁹, trois de couleur noire, deux blanches, deux violettes, deux rouges, une de couleur non définie.

Au XVII^{ème} siècle, sur quelque 130 robes, la plupart sont en drap, de couleur noire ou violette, et une en drap de *Hollande*, avant 1650. A partir de cette date, d'autres tissus apparaissent : la serge¹⁰ de maison ou de Londres, le cadis¹¹ de Nîmes ou de Rouen, le droguet¹² ou le camelot¹³. Quant aux couleurs, si le noir et le violet persiste, si le rouge et le blanc sont toujours présents, le bleu s'impose largement au fur et à mesure que l'on s'approche de 1700, et, parfois, on marie le bleu et le rouge.

Si les robes de fiançailles sont plutôt rouges ou violettes, la couleur des robes de noces est très rarement signalée.

Pour autant de robes mentionnées au XVIII^{ème} siècle, on constate la disparition du drap au large profit de la serge ; quelques-unes sont en cadis, droguet ou camelot. Les couleurs bleu et rouge prédominent, alors que le noir, le blanc et le violet s'effacent. Toujours aussi peu de couleur pour les robes de noces.

⁹ - Drap : tissu de laine. Le tissu des 3 autres robes n'est pas indiqué.

¹⁰ - Serge : tissu léger de laine (le climat se réchauffe ?). La sergette est une étoffe encore plus légère.

¹¹ - Cadis : tissu de laine épais et non peigné.

¹² - Droguet : étoffe de pure laine ou tramée laine sur chaîne de fil.

¹³ - Camelot : étoffe en poils de chèvre.

Le prix des robes de nocés :

Depuis 1582 et jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle, on constate une stabilité des prix qui fluctuent entre 10 et 40 livres pour une robe. Exceptionnellement, une robe fut achetée au prix de 18 livres. C'était en 1677 pour le mariage entre Durand Fineyre et Gabrielle Bourrand.

La moins onéreuse que j'ai trouvée est une robe en sergette bleue (30 sols !), mais ce n'est pas une robe de nocés.¹⁴

Vers 1740, la fourchette des prix remonte, et les prix les plus fréquents oscillent entre 20 et 30 livres. Rares sont les robes à 15 voire même à 10 livres. Par contre, au-dessus, pas de surenchère¹⁵.

Le trousseau de ces jeunes filles ne comportait pas que des robes (de nocés, de fiançailles ou autres). On y trouve également des *blanchets* (chemise en laine claire) ou des *brassières* (chemise en tissu fin), des jupes ou des jupons, des cottes ou cotillons, des chemises et chemisettes, des corsets, des tabliers, des paires de culottes et des paires de guêtres, mais aussi des linceuls (draps), des serviettes, des nappes ou des couvre-chefs... le tout remisé dans une arche de sapin (rarement en chêne ou autres bois) fermant à clef.



On ne s'étonnera pas que le niveau social du tailleur d'habits soit supérieur à celui du tisserand. Sa condition de marchand lui ouvre des possibilités de revenus nettement au-dessus¹⁶. Ceux qui privilégieront ce commerce iront d'ailleurs exercer leur profession à Clermont et plus particulièrement à Montferrand où la clientèle est plus fortunée.

SALAIRE DU TAILLEUR D'HABITS			
	Prix de 1790		
	Livres	Sous	Deniers
Garçon à la journée	2	.	.
Habits aux pièces	4	.	.
Veste	2	.	.
Gilet	1	10	.
Culotte	2	.	.

Parmi les plus anciens tailleurs d'habits aubiérois, on trouve plusieurs familles tenant boutique sur la place Fauchère : les Deffarges, les Thévenon et les Gioux ; les Bourrand étaient situés au quartier de la Quaire.

Tailleurs de... braguettes

Depuis l'origine, les Gioux, tailleurs d'habits, traînent avec eux le sobriquet de « braguettes » ! Oubliez l'acception actuelle de ce terme, même si l'on finira par y revenir...

¹⁴ - Mariage de René Decorps avec Gilberte Gioux, en 1720.

¹⁵ - Une exception cependant, dans le contrat de mariage entre Pierre Noëllet et Jeanne Thévenon du 28 février 1700, le prix de la robe de nocés est de 70 livres !

¹⁶ - Claude Blanc, tailleur d'habits, fut d'ailleurs consul en 1725.

L'origine remonte à nos ancêtres gaulois et à leurs *braies*. Les Romains, qui portaient des vêtements amples, non cousus, apprirent à connaître ce vêtement masculin (en latin : *braca*), ancêtre des chausses, caleçons et culottes. D'abord ridiculisé, ce vêtement fut adopté partout et le mot passa dans les langues romanes, et devint *braga* ou *braya* dans l'ancien provençal. La culotte était donc appelée *brayette* au moyen âge. Au XVI^{ème} siècle, on lui substitua *braguette* pour désigner la partie du costume masculin, de forme triangulaire, attachée au-devant du haut-de-chausses et formant une poche. Il faut sans doute en conclure que nos Gioux étaient spécialisés dans la confection des culottes d'homme qui deviendront nos pantalons.

Une autre lignée de Gioux, les *carmes*, étaient marchands, et ont eu une toute autre destinée. Mais ce sera sans doute l'occasion d'un nouvel article.



Sources : Archives départementales du Puy-de-Dôme ; Archives communales d'Aubière ; Archives privées ; Dictionnaire du Monde rural, les mots du passé de Marcel Lachiver ; Dictionnaire historique des arts, métiers et professions d'Alfred Franklin.

© - Pierre Bourcheix, 2004, 2024.